

AUTORISATION D’UTILISATION DE TRAVAUX D’ÉLÈVES RÉALISÉS DANS LE CADRE DES SUPERPHONIQUES.

(PERSONNE MINEUR)

*La présente demande est destinée à recueillir le consentement et les autorisations nécessaires dans le cadre de l’appel à création « À vos Œuvres ! », mis en place par l’équipe des SUPERPHONIQUES étant entendu que les objectifs de ce dernier ont été préalablement expliqués en amont.*

# Votre enfant participe au dispositif LES SUPERPHONIQUES, qui a pour objectif de permettre aux élèves de collège et de lycée de toute la France, de découvrir chaque année des compositeur·rice de musique contemporaine.

Dans le cadre de l’appel à création « *À vos œuvres !* », votre enfant est amené à produire une œuvre dans le format et sur le support de son choix. L’œuvre créée pourra être diffusés à des fins promotionnelles sur supports papier (communiqués, dossiers et revues de presse), numériques (site internet de La Maison de la Musique Contemporaine ou de partenaires) et réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn, YouTube, TikTok, Soundcloud).

En vertu du Code civil, en particulier de l’article 9 sur le respect de la vie privée, et du Code de la propriété intellectuelle, la présente autorisation est soumise à votre signature, pour la fixation pour la fixation sur support et la publication des travaux de votre enfant dans le cadre de l’appel à création « À vos œuvres ! », mis en place par la Maison de la Musique Contemporaine et pour les modes d’exploitation désignés ci-dessus.

La Maison de la Musique Contemporaine exercera l’intégralité des droits d’exploitation attachés aux travaux d’élèves. Celles-ci demeureront sa propriété exclusive. La Maison de la Musique Contemporaine s’interdit expressément de céder les présentes autorisations à un tiers. Elle s’interdit également de procéder à une exploitation illicite, ou non prévue ci-avant, des travaux d’élèves susceptibles de porter atteinte à sa dignité, sa réputation ou à sa vie privée et toute autre exploitation préjudiciable selon les lois et règlements en vigueur.

Dans le contexte de médiation défini, la diffusion des travaux d’élèves ne pourra donner lieu à aucune rémunération ou contrepartie sous quelque forme que ce soit. Cette acceptation expresse est définitive et exclut toute demande de rémunération ultérieure.

**Je soussigné(e) (nom, prénom)**

**Déclare être le représentant légal de (nom, prénom)**

**Scolarisé(e) dans l’établissement (nom et localité)**

**Et participant à l’appel à création « *À vos œuvres* ! » cette année.**

**Je reconnais avoir pris connaissance des informations ci-dessus et donne mon accord l’utilisation des travaux de mon enfant dans le cadre exclusif du projet exposé et tel qu’il y a consenti.**

**Si le travail de mon enfant est utilisé, je souhaite que soit indiqué (sur accord préalable de ceux-ci ou de leur représentant légal) :**

**[ ]  prénom seul**

**[ ]  prénom + initiale du nom**

**[ ]  juste les initiales**

**[ ]  aucune précision sur mon identité**

**(Merci de cocher la réponse choisie – à défaut de case cochée, aucune précision ne sera indiquée.)**

**Fait à :** .......................................................

**Le** *(date)* **:** .......................................................

**MAISON DE LA MUSIQUE CONTEMPORAINE**

**10-12 rue Maurice Grimaud 75018 Paris**

**maison@musiquecontemporaine.org** **/ + 33 (0)1 40 39 94 26**

**Signature :**